

David Février

Expert-Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région Paris – Ile de France



ASSOCIATION POUR LA TRANSITION

BAS CARBONE

41, rue Beauregard

75 002 PARIS

COMPTES ANNUELS DE

L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023



COMPTE RENDU DE MISSION

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16 novembre 2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'**ASSOCIATION POUR LA TRANSITION BAS CARBONE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui comportent 18 pages et qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	2 021 173 €
- Total des produits d'exploitation :	1 767 756 €
- Résultat net comptable :	532 506 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Paris, le 27 mai 2024

David Février

Expert-Comptable



SOMMAIRE

I - COMPTES ANNUELS

- . Bilan
- . Compte de résultat
- . Annexe

II - DETAIL DES COMPTES

- . Détail des comptes d'actif
- . Détail des comptes de passif
- . Détail des comptes de produits
- . Détail des comptes de charges

III - LIASSE FISCALE



COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	452 188	372 074	80 114	46 401	33 713
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	35 498		35 498	19 765	15 733
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	12 056	8 205	3 851	4 088	- 237
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	23 069		23 069	7 580	15 489
TOTAL (I)	522 811	380 279	142 532	77 834	64 698
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	244 132		244 132	162 308	81 824
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres					
- Produit à recevoir sur conventions de formation (ressources publiques affectées)					
- Divers	98 528		98 528	99 750	- 1 222
Valeurs mobilières de placement	11 179		11 179	11 032	147
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 513 696		1 513 696	1 026 470	487 226
Charges constatées d'avance	11 107		11 107	12 437	- 1 330
TOTAL (II)	1 878 641		1 878 641	1 311 997	566 644
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	2 401 452	380 279	2 021 173	1 389 830	631 343



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	877 812	451 928	425 884
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	532 506	425 883	106 623
Situation nette (sous total)	1 410 317	877 812	532 505
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	5 854	10 357	- 4 503
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 416 171	888 169	528 002
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
- Dettes fournisseurs de formation			
- Autres Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 033	80 558	56 475
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	261 883	274 708	- 12 825
- Fonds reçus sur conventions de formation et non encore utilisés (Ressources publiques affectées)			
- Charges à payer sur conventions de formation (Ressources publiques affectées)			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 646	71 681	- 26 035
Autres dettes	73 958	5 862	68 096
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	86 482	68 852	17 630
TOTAL (IV)	605 002	501 662	103 340
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	2 021 173	1 389 830	631 343



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Engagements reçus Legs nets à réaliser . acceptés par les organes statutairement compétents . autorisés par l'organisme de tutelle Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	432 645	330 979	101 666	30,72
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services				
. dont parrainages				
. Prestations de formation				
- Conventions de formation (Ressources publiques affectées)				
- Prestations de formation en cotraitance				
- Prestations de formation en sous-traitance	5 250	6 000	- 750	-12,50
- Autres	16 837		16 837	
. Autre production vendue de services	1 054 149	749 568	304 581	40,63
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	188 443	161 412	27 031	16,75
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	12 254	1 123	11 131	991,18
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	58 178	54 005	4 173	7,73
Total des produits d'exploitation (I)	1 767 756	1 303 087	464 669	35,66
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Achats de prestations de formation en cotraitance				
Achats de prestations de formation en sous-traitance	22 645			
Autres achats et charges externes	347 299	218 186	129 113	59,18
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	6 800	5 611	1 189	21,19
Salaires et traitements	494 725	366 132	128 593	35,12
Charges sociales	166 067	129 745	36 322	27,99
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	19 632	12 999	6 633	51,03
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	320	6	314	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 057 488	732 680	324 808	44,33
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	710 268	570 407	139 861	24,52



Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	18	6	12	200,00
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	147	1	146	N/S
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	165	7	158	N/S
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	12 506	10 561	1 945	18,42
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)	12 506	10 561	1 945	18,42
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	-12 341	-10 554	- 1 787	16,93
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	697 927	559 853	138 074	24,66
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	4 986	3 686	1 300	35,27
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	4 986	3 686	1 300	35,27
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	4 986	3 686	1 300	35,27
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	170 408	137 656	32 752	23,79
Total des produits (I + III + IV)	1 772 908	1 306 780	466 128	35,67
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 240 402	880 897	359 505	40,81
EXCEDENT OU DEFICIT	532 506	425 883	106 623	25,04
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				



ANNEXE

PREAMBULE

L'Association a fait évoluer son projet associatif depuis 2017 afin de pouvoir répondre aux besoins des organisations à faire face au changement climatique, notamment pour lui permettre de mener des actions de sensibilisation aux enjeux énergie-climat et de diffusion de l'ensemble des solutions énergie-climat à disposition des organisations, en France comme à l'international tout en continuant à exploiter et développer les méthodologies Bilan Carbone et SM-GES. Dans ce contexte, l'Association a notamment obtenu des subventions de la part de l'ADEME.

l'Association a pour objet de :

- favoriser la transition énergie-climat des organisations et des citoyens à l'échelle nationale et internationale,
- promouvoir et partager auprès des acteurs concernés les méthodes et outils les plus adaptés,
- fédérer les porteurs des meilleures pratiques en vigueur,
- accompagner les organisations dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie bas carbone,
- informer les organisations et les citoyens sur les enjeux liés à la transition bas-carbone,
- et faire valoir à l'international les bonnes pratiques en matières de transition bas-carbone et participer au développement d'outils et méthodes.

Afin de réaliser son objet, l'Association se propose de recourir aux moyens d'action suivants :

- développer une expertise sur les enjeux de la transition bas carbone,
- favoriser l'émergence d'outils et méthodes dont le Bilan Carbone® et le Système de Management des GES®,
- produire et participer à des études et recherches sur les stratégies et actions bas carbone des organisations et des citoyens,
- orienter, accompagner, et former les organisations et les citoyens dans leurs démarches de transition,
- informer et sensibiliser les parties prenantes par tout moyen de communication,
- coordonner et animer un réseau d'organisations dont l'objet converge avec celui de l'association sur le sujet de la transition bas carbone,
- assurer la promotion auprès de tous les publics de démarches en faveur de la transition bas carbone, et plus particulièrement de réduction des gaz à effet de serre (GES), et rassembler ces éléments au sein d'un centre de ressources.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 021 173 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 532 506 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS COMPTABLES GENERALES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Conformément à l'avis CNC n° 95-04 du 9 janvier 1995, il a également été fait application des adaptations professionnelles du plan comptable général aux dispensateurs de formation professionnelle ayant un statut de droit privé, l'Association étant devenue organisme de formation en 2017. A cet égard, il est également précisé que les conventions de formations professionnelles conclues avec des entreprises et financées directement auprès de l'Association par les Opérateurs de compétence (OPCO) sont considérées comme des ressources publiques affectées pour la présentation des états financiers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Marque Autres droits et concessions Matériel de bureau et informatique	Non amortie Linéaire 3 à 5 ans Linéaire 3 ans
------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable, une information qualitative est donnée sur les contributions volontaires, l'entité ayant rencontré des difficultés pour les évaluer précisément, il en ressort 180 heures de bénévolat effectuées.

Subventions :

L'Association bénéficie de subvention au titre de ses opérations. Elles sont ventilées, le cas échéant entre subvention d'investissement et subvention d'exploitation.

Pour les subventions d'exploitation, elles sont constatées en produits de l'exercice dès lors qu'elles couvrent les dépenses engagées dans le cadre des projets subventionnés et à la condition que soit dument constaté le respect des étapes du projet.

Pour la partie des subventions finançant des immobilisations, elles sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations financées.

Dans le cadre du projet subventionné Erasmus, l'Association est mandataire pour l'ensemble des coparticipants. Pour ce rôle, elle centralise l'ensemble des encaissements de la subvention et des demandes. Elle reverse ensuite la part destinée à chacun des participants. Dans le compte de résultat, il n'apparaît en produit d'exploitation que la part de la subvention revenant à l'Association et en charges d'exploitation que les charges engagées par cette dernière.

Au niveau du bilan, il apparaît distinctement d'une part les sommes reversées par l'Association à chaque coparticipant au projet et d'autre part les sommes perçues par l'Association pour l'ensemble des coparticipants du projet.

Production immobilisée :

Les frais de développement du BC+ et de la version 9 du Bilan Carbone® ont été activés par le biais d'une production immobilisée à hauteur de 58 073 €. La production immobilisée figure au poste « autres produits » du compte de résultat.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les Méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AUTRES INFORMATIONS

A la clôture de l'exercice, des négociations étaient en cours quant à l'acquisition totale et définitive des développements du BC+. Ces négociations devraient aboutir courant 2024.

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	421 787		65 898
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 748		2 943
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	9 748		2 943
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 580		15 489
TOTAL	7 580		15 489
TOTAL GENERAL	439 116		84 330

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			487 686	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		635	12 056	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		635	12 056	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			23 069	
TOTAL			23 069	
TOTAL GENERAL		635	522 811	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	355 622	16 452		372 074
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 661	3 179	635	8 205
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	5 661	3 179	635	8 205
TOTAL GENERAL	361 282	19 632	635	380 279

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	16 452				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 179				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	3 179				
TOTAL GENERAL	19 632				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	148		147	
TOTAL Dépréciations	148		147	
TOTAL GENERAL	148		147	
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			147	



Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 069		23 069
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	244 132	244 132	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	92	92	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	19 662	19 662	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	77 525	77 525	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 248	1 248	
Charges constatées d'avance	11 107	11 107	
TOTAL GENERAL	376 835	353 766	23 069
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	137 033	137 033		
Personnel et comptes rattachés	49 590	49 590		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 895	82 895		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	32 752	32 752		
- T.V.A	90 887	90 887		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 759	5 759		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 646	45 646		
Groupe et associés				
Autres dettes	65 655	65 655		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	86 482	86 482		
TOTAL GENERAL	596 699	596 699		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				



La dette sur immobilisations correspond principalement au solde de l'acquisition de la méthode Bilan Carbone cédée par l'ADEME en 2011. Cette dette est remboursable de manière échelonnée et en fonction du chiffre d'affaires généré. Selon le contrat, les remboursements réalisés doivent tenir compte d'une table d'actualisation prédéfinie pour faire correspondre les montants remboursés à une valeur actualisée 2011, année d'acquisition de ladite méthode. Au 31 décembre 2023, une charge financière a été comptabilisée à hauteur de 12 507 € pour tenir compte de l'actualisation de cette dette.

Etat des produits à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	57 504
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 1 248 €)	1 248
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	58 752

Charges à payer par poste de bilan

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 897
Dettes fiscales et sociales	68 719
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 6 207 €)	6 207
TOTAL	154 824

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	11 107	86 482
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	11 107	86 482

Engagements donnés et reçus

Nantissements et garanties :

Une garantie à première demande sur le bail commercial conclut par l'Association a été donnée par la Caisse d'Epargne au profit du bailleur à hauteur de 15 000 € pour la durée dudit bail (fin du bail prévue le 31/10/2031 sauf cessation anticipée)

En contrepartie un compte à terme a été souscrit auprès de la caisse d'Epargne à hauteur de 15 000 €.

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	451 928	425 883			877 812
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	425 883	-425 883	532 506		532 506
Dont générosité du public					
Situation nette	877 812	0	532 506	0	1 410 317
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	10 357		483	4 986	5 854
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	888 169		532 989	4 986	1 416 171
TOTAL dont générosité du public					

AUTRES INFORMATIONS

Cotisations :

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur facturation qui faite suite à une commande, si elles s'échelonnent sur plusieurs exercices, seule la quote-part de l'exercice concerné apparait en produits.

Subventions de l'exercice :

Nom du financeur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1 au titre des dépenses effectués au 31/12/23	Montant perçu d'avance en N au titre des dépenses engagées au 31/12/23	Montant perçu d'avance en N-1	Montant comptabilisé en subvention d'exploitation en 2023 au compte de résultat HT	Montant comptabilisé en subvention d'investissement en 2023 HT
ADEME	Soutien 2023 transition énergétique	100 350 €	15 052 €	71 362 €			86 415 €	
ADEME	Soutien 2022 transition énergétique		75 726 €		1 607 €		17 500 €	483 €
Agence ERASMUS + (1)	Projet CLICKSON		27 264 €			7 235 €	34 499 €	
GRDF	Partenariat 2023-2024		36 000 €				30 000 €	
Agence ERASMUS +	Projet ECCI			7 770 €		12 259 €	20 029 €	
TOTAL		100 350 €	154 042 €	79 132 €	1 607 €	19 494 €	188 443 €	483 €

(1) Dans le tableau ne figure uniquement que le montant concernant l'Association. En son titre de mandataire des autres coparticipants du projet, elle perçoit l'ensemble des sommes du projet et reverse à ces derniers la quote-part leur revenant

Produits exceptionnels :

Les produits exceptionnels sont constitués à hauteur de 4 986 € des quotes-parts de subventions d'investissements virées au compte de résultat.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	11	
Non cadres	3	
TOTAL	14	

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 022 euros.

AUTRES INFORMATIONS LIEES A L'ACTIVITE DE FORMATION

Tableau I - Ressources de l'organisme

Origine des fonds	Montant (n)		Montant (n - 1)	
	En €	En %	En €	En %
I. Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises, Associations, autres organisations	16 837 €	76 %		
État, collectivités locales, établissements publics				
Entreprises VIA FONGÉCIF, OMA, FAF				
Particuliers				
Sous-total I	16 837 €	76 %		
II. Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes				
État				
Régions				
Autres collectivités territoriales				
Sous-total II				
III. Autres				
Autres organismes de formation	5 250	24 %	6 000	100 %
Autres ressources				
Sous-total III	5 250	24 %		
Total des ressources	22 087	100 %	6 000	100 %

Tableau II - Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volumes financiers			
	N		N - 1	
	Montant en €	%	Montant en €	%
Diplômantes * (1)				
Perfectionnement professionnel et qualifiant * (2)	22 087 €	100 %	6 000	100 %
Insertion sociale				
Total	22 087 €	100 %	6 000	100 %
(1) diplômes nationaux, titres homologués.				
(2) certificats de branches, certificats d'entreprise, attestations.				



Tableau III - Conventions de ressources publiques affectées

Convention	Montant initial HT	Suivi exécution		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice
TOTAL				



DETAILS DES COMPTES ANNUELS



Bilan association détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, droits similaires	452 188	372 074	80 114	46 401	33 713
20510000000 BREVETS	15 000		15 000	15 000	
20511000000 AUTRES DROITS ET CONCESSIONS	375 175		375 175	325 009	50 166
20512000000 OUTIL SMGEST	62 013		62 013	62 013	
28051100000 AMORT. DROITS ET CONCESSIONS		310 060	-310 060	-293 608	-16 452
28051200000 AMORT SMGEST		62 013	-62 013	-62 013	
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	12 056	8 205	3 851	4 088	- 237
21830000000 MAT.BUREAU & INFORMA	12 056		12 056	9 748	2 308
28183000000 AMT MAT.BUR ET INFOR		8 205	-8 205	-5 661	-2 544
Immobilisations financières					
Autres	23 069		23 069	7 580	15 489
27500000000 DEPOTS ET CAUTIONNEM	8 069		8 069	7 580	489
27550000000 CAUTIONNEMENTS VERSE	15 000		15 000		15 000
TOTAL (I)	522 811	380 279	142 532	77 834	64 698
ACTIF CIRCULANT					
. Créances clients, usagers et comptes ratt	244 132		244 132	162 308	81 824
41100000000 USAGERS ET COMPTES RATTACHES	186 628		186 628	70 019	116 609
41810000000 USAGERS - FAE	57 504		57 504	92 288	-34 784
. Autres	98 528		98 528	99 750	- 1 222
40100000000 FOURNISSEURS				1 949	-1 949
40980000000 RAB.REM.RIST.AVOIR A	1 248		1 248		1 248
42100000000 PERSONNEL REMUNERAT.	92		92		92
44300000000 AVANCE SUR SUBVENTIONS	77 525		77 525		77 525
44554000000 TVA autoliquidation				13	-13
44555000000 TVA sur prest.serv. Intracom	219		219		219
44562000000 TVA sur Immo.				138	-138
44566000000 TVA A RECUP	11 285		11 285	6 081	5 204
44566200000 TVA Acquisit.intra.com	88		88		88
44566400000 TVA autoliquidation	138		138		138
44566500000 TVA sur prest.serv.Intracom.				7	-7
44566550000 TVA IMPORTATION				4	-4
44586000000 TVA SUR F.N.P.	7 932		7 932	3 251	4 681
44870000000 ETAT PRODUITS A RECE				867	-867
46730000000 AVENIR CLIMATIQUE				13 870	-13 870
46731000000 AMICUCCI FORMAZIONE				14 438	-14 438
46732000000 COLEGIO MARIA REINA JESUITINAS				14 330	-14 330
46733000000 DESIGN FOR CHANGE				26 421	-26 421
46734000000 UNIV. DELLA MARCHE				18 382	-18 382
Valeurs mobilières de placement	11 179		11 179	11 032	147
50800000000 AUTR VAL.MOB.& CREAM	11 179		11 179	11 179	
59000000000 PROV.DEPR.CPTE FINAN				-147	147
Disponibilités	1 513 696		1 513 696	1 026 470	487 226
51120000000 CHEQUES A ENCAISSER	117		117	792	-675
51200000000 CAISSE D'EPARGNE	1 510 650		1 510 650	1 022 767	487 883
51210000000 CE- LIVRET A	152		152	147	5
51220000000 CE- CSL ASSOCIATIS	2 778		2 778	2 764	14
Charges constatées d'avance	11 107		11 107	12 437	- 1 330
48600000000 CHARGES CONST.AVANCE	11 107		11 107	12 437	-1 330
TOTAL (II)	1 878 641		1 878 641	1 311 997	566 644
TOTAL ACTIF	2 401 452	380 279	2 021 173	1 389 830	631 343



Bilan association détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 <small>(12 mois)</small>	Exercice précédent 31/12/2022 <small>(12 mois)</small>	Variation
FONDS PROPRES			
. Réserves pour projet de l'entité 10688000000 AUTRES RESERVES	877 812 877 812	451 928 451 928	425 884 425 884
Excédent ou déficit de l'exercice	532 506	425 883	106 623
Situation nette (sous total)	1 410 317	877 812	532 505
Subventions d'investissement 13100000000 SUBV. INVESTISSEMENT 13981800000 SUBV. INVEST. INSCRITE CR	5 854 13 642 -7 789	10 357 15 019 -4 661	- 4 503 - 1 377 - 3 128
TOTAL (I)	1 416 171	888 169	528 002
FONDS REPORTES ET DEBIES			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
TOTAL (III)			
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 40100000000 FOURNISSEURS 40810000000 FOURN.FTS NON PARVEN	137 033 69 643 67 390	80 558 40 681 39 877	56 475 28 962 27 513
Dettes fiscales et sociales 42820000000 PROVISIONS CONGES PAYES 42860000000 PERSON AUTR CHARG A 43100000000 URSSAF 43720000000 PREVOYANCE 43740000000 RETRAITE 43741000000 HARMONIE MUTUELLE 43820000000 CH.SOC.DETTE CONG.A 43860000000 ORG.SOC.AUTR.CHARG A 44210000000 ETAT- PAS 44300000000 AVANCE SUR SUBVENTIONS 44400000000 ETAT IMPOT/LES BENEF 44551000000 TVA A DECAISSER 44553000000 TVA Acquisit.Intra.Com 44554000000 TVA autoliquidation 44555000000 TVA sur prest.serv. Intracom 44555500000 TVA SUR IMPORTATION 44562000000 TVA sur Immo. 44566400000 TVA autoliquidation 44566500000 TVA sur prest.serv.Intracom. 44571970000 TVA COLLECTEE 20% 44587000000 ETAT - TVA SUR FAE 44860000000 ETAT CHARGES A PAYER	261 883 22 895 26 695 56 359 2 661 4 260 859 8 277 10 478 5 385 32 752 60 771 88 138 67 219 21 058 8 547 374	274 708 15 400 22 015 37 780 1 960 2 562 425 6 160 8 906 3 474 50 799 61 952 38 305 7 4 13 10 758 14 063 125	- 12 825 7 495 4 680 18 579 701 1 698 434 2 117 1 572 1 911 - 50 799 - 29 200 22 466 88 138 - 7 - 4 67 - 13 219 10 300 - 5 516 249
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 40410000000 FOURNIS.ACHAT IMMOBI 40840000000 FOURNISSEURS IMMOB.- FNP	45 646 33 139 12 507	71 681 61 120 10 561	- 26 035 - 27 981 1 946
Autres dettes 41100000000 USAGERS ET COMPTES RATTACHES 41910000000 AV.USAGERS ET ORG.PA 41915000000 AVANCE AUTR TIERS PA 41980000000 RAB.REM.RIST.AV.A AC 46710000000 CREDITEURS DIVERS 46726800000 NDF CAFFIN ANTHONY 46730000000 AVENIR CLIMATIQUE 46731000000 AMICUCCI FORMAZIONE 46732000000 COLEGIO MARIA REINA JESUITINAS 46733000000 DESIGN FOR CHANGE 46734000000 UNIV. DELLA MARCHE	73 958 16 738 2 423 5 880 6 207 756 15 499 9 531 2 987 7 950 5 987	5 862 2 790 756 12	68 096 13 948 2 423 5 880 3 903 - 12 15 499 9 531 2 987 7 950 5 987
Produits constatés d'avance 48700000000 PDTS CONST AVANCE	86 482 86 482	68 852 68 852	17 630 17 630
TOTAL (IV)	605 002	501 662	103 340
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 021 173	1 389 830	631 343



Compte de résultat association détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	432 645	330 979	101 666	30,72
7560000000 COTISATIONS 20%	403 899	310 139	93 760	30,23
7560010000 COTISATIONS 8,5%	1 925	2 524	- 599	-23,73
7569000000 COTISATIONS UE	16 514	12 590	3 924	31,17
7569100000 COTISATIONS EXPORT	10 307	5 725	4 582	80,03
Ventes de prestations de services	1 076 236	755 568	320 668	42,44
7060000000 PRESTATIONS SERVICES DIVERSES	295 970	171 405	124 565	72,67
7060010000 LICENCES D UTILISATION 20%	18 111	5 300	12 811	241,72
7060020000 LICENCES D EXPLOITATION 20%	10 141	5 650	4 491	79,49
7062300000 PRESTATION FORMATIONS 20%	8 087	6 000	2 087	34,78
7069000000 PRESTATIONS DE SERVICES EXPORT	39 500	39 375	125	0,32
70690221000 LICENCE D EXPLOITATION UE	3 515	1 100	2 415	219,55
7069100000 PRESTATIONS DE SERVICES UE	10 000		10 000	N/S
7082000000 ROYALTIES	690 913	526 738	164 175	31,17
Concours publics et subventions d'exploitation	188 443	161 412	27 031	16,75
7400000000 SUBVENTION EXPLOIT SANS TVA	158 443	131 412	27 031	20,57
7418800000 AUTRES SUBV.EXPLOITA	30 000	30 000		0,00
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transfe	12 254	1 123	11 131	991,18
7911800000 TRSFERT DE CHARGE EXPLOITATION	288	256	32	12,50
7912400000 TRSFT DE CHARGE DE PERSONNEL	11 966	867	11 099	N/S
Autres produits	58 178	54 005	4 173	7,73
7210000000 PRODUCTION IMMOB INCORP	58 073	54 005	4 068	7,53
7580000000 PRODUITS DE GESTION	105	0	105	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 767 756	1 303 087	464 669	35,66
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	369 944	218 186	151 758	69,55
6051000000 ACHATS DE TRAVAUX	147 135	39 225	107 910	275,11
6061000000 EDF	777	697	80	11,48
6063000000 FOURN.ATEL.PET.MAT.O	5 561	2 699	2 862	106,04
6064000000 FOURN.BUR.INFORMATIQ	-328	633	- 961	-151,82
6132000000 LOCATIONS IMMOBILIER	30 324	25 760	4 564	17,72
6132100000 LOCATION SALLE	732	27	705	N/S
6135000000 LOCATIONS DE MATERIE	18		18	N/S
6135100000 LOC.MAT.INFORMATIQUE	4 929	4 198	731	17,41
6135150000 ABT INFORMATIQUE FORMATION	140	1 084	- 944	-87,08
6140000000 CHARG.LOCAT.& COPROP	5 087	1 702	3 385	198,88
6152000000 ENT.REPAR.S/BIENS IM	2 539	2 580	- 41	-1,59
6156000000 MAINTENANCE	4 901	4 080	821	20,12
6160000000 PRIMES D'ASSURANCES	1 064	1 019	45	4,42
6182000000 DOCUMENTATION	55		55	N/S
6185000000 FRAIS SEMIN.CONF.CON		543	- 543	-100
6187000000 DOCUMENTATION TECHNIQUE		787	- 787	-100
6226100000 HONOR.AVOCATS	9 320	535	8 785	N/S
6226150000 AUTRES HONORAIRES	39 363	17 814	21 549	120,97
6226200000 HONORAIRES PAYES	3 890	2 460	1 430	58,13
6226250000 HONORAIRES COMPTABLES	15 000	11 000	4 000	36,36
6226600000 HONORAIRES CAC	6 022	4 392	1 630	37,11
6227000000 FRAIS ACTES & CONTEN	8 020	1 685	6 335	375,96
6228100000 COMMISSIONS TR	142	107	35	32,71
6228500000 AUTRES HONORAIRES FORMATION	2 500		2 500	N/S
6228550000 HONORAIRES FORMATION EXPORT	20 145		20 145	N/S
6234000000 CADEAUX		29	- 29	-100
6236000000 FRAIS DE COMMUNICATION	46 108	81 709	- 35 601	-43,57
6251000000 VOYAGES ET DEPLACEMENT	3 507	4 836	- 1 329	-27,48
6256000000 MISSIONS RECEPTIONS		50	- 50	-100
6257000000 RECEPTIONS	6 790	3 473	3 317	95,51
6260000000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNIC.	33	64	- 31	-48,44



	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
62610000000 LIAISON INFORM.OU SP	1 053	1 041	12	1,15
62700000000 SERV.BANCAIRES & ASS	3 571	2 826	745	26,36
62810000000 COTISATIONS	1 550	1 130	420	37,17
Impôts, taxes et versements assimilés	6 800	5 611	1 189	21,19
63120000000 TAXE D'APPRENTISSAGE	2 528	2 266	262	11,56
63330000000 FORM.PROFESS.CONTINU	2 819	2 421	398	16,44
63511000000 C.E.T. (CFE - CVAE)	1 453	924	529	57,25
Salaires et traitements	494 725	366 132	128 593	35,12
64100000000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	453 718	331 832	121 886	36,73
64111100000 SALAIRES FORMATION	3 248	2 835	413	14,57
64112000000 PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR	17 539	10 084	7 455	73,93
64120000000 PROVISIONS CONGES PAYES	7 495	5 350	2 145	40,09
64121000000 PROV PRIMES	4 680	4 858	- 178	-3,66
64130000000 GRATIFICATION STAGE		1 802	- 1 802	-100
64140000000 REMB. TRANSPORT/TELETRAVAIL	8 047	2 622	5 425	206,90
64141000000 INDEMNITES DE LICENCIEMENT		6 750	- 6 750	-100
Charges sociales	166 067	129 745	36 322	27,99
64510000000 COTISATIONS URSSAF	92 012	73 279	18 733	25,56
64511100000 CHARGES SOCIALES FORMATION	1 327	1 152	175	15,19
64530000000 COTISATIONS ASSEDIC	19 193	13 363	5 830	43,63
64531000000 COT. PREVOYANCE	5 770	4 307	1 463	33,97
64540000000 COTISATIONS RETRAITES	27 163	21 434	5 729	26,73
64541000000 COTISATIONS MUTUELLE	4 095	2 951	1 144	38,77
64580000000 CHARGES S/ PROV CONGES PAYES	2 117	2 152	- 35	-1,63
64581000000 PROV CS SUR PRIMES	1 785	1 636	149	9,11
64750000000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 265	1 008	257	25,50
64760000000 TICKETS RESTAURANTS	11 339	8 463	2 876	33,98
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	19 632	12 999	6 633	51,03
68111000000 DOT.AMT IMMO INCORPO	16 452	10 189	6 263	61,47
68112000000 DOT.AMT.IMMO CORPORE	3 179	2 811	368	13,09
Autres charges	320	6	314	N/S
65800000000 CHARGES GESTION COURANTE	320	6	314	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 057 488	732 680	324 808	44,33
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	710 268	570 407	139 861	24,52
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	18	6	12	200,00
76800000000 AUTRES PRODUITS FINA	18	6	12	200,00
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts d	147	1	146	N/S
78665000000 REP.PROV.DEP.VAL.MOB	147	1	146	N/S
Total des produits financiers (III)	165	7	158	N/S
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	12 506	10 561	1 945	18,42
66800000000 AUTRES CHARGES FINAN	12 506	10 561	1 945	18,42
Total des charges financières (IV)	12 506	10 561	1 945	18,42
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-12 341	-10 554	- 1 787	16,93
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	697 927	559 853	138 074	24,66
Produits exceptionnels				
Sur opérations en capital	4 986	3 686	1 300	35,27
77700000000 QU.PART SUBV.VIRE RE	4 986	3 686	1 300	35,27
Total des produits exceptionnels (V)	4 986	3 686	1 300	35,27
Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	4 986	3 686	1 300	35,27
Impôts sur les bénéfices (VIII)	170 408	137 656	32 752	23,79
69510000000 IMPOTS STE TAUX DRT	170 408	137 656	32 752	23,79
Total des produits (I + III + V)	1 772 908	1 306 780	466 128	35,67
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 240 402	880 897	359 505	40,81
EXCEDENT OU DEFICIT	532 506	425 883	106 623	25,04



LIASSE FISCALE



Liasse 24 IS RN

DGFIP N° 2050-SD 2024

①

BILAN — ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>Association pour la transition Bas Carbone</u>		1 2		
Adresse de l'entreprise <u>41 rue de Beauregard 75002 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET * <u>5 3 8 1 7 0 0 9 3 0 0 0 3 2</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3		
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	80 114	
	Fonds commercial (1) AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	35 498	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
ACTIF-IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	3 851	
	Immobilisations en cours AV	AW		
	Avances et acomptes AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV		
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières * BH	BI	23 069	
TOTAL (II) BJ		BK	142 532	
ACTIF-CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	244 132	
	Autres créances (3) BZ	CA	98 528	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	11 179	
	Disponibilités CF	CG	1 513 696	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	11 107	
	TOTAL (III) CJ		1 878 641	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	2 021 173	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Association pour la transition Bas Carbone		Néant	*
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG		877 812	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		532 506	
	Subventions d'investissement	DJ		5 854	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 416 171		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		8 303	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		137 033	
	Dettes fiscales et sociales	DY		261 883	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		45 646	
Autres dettes	EA		65 655		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB		86 482	
	TOTAL (IV)	EC		605 002	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		2 021 173	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		605 002		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Designation de l'entreprise :		Association pour la transition Bas Carbone				Néant	<input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	1 023 221	FH	53 015	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		1 023 221	FK	53 015	FL	1 076 236
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	58 073	
	Subventions d'exploitation					FO	188 443	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	12 254	
	Autres produits (1) (11)					FQ	432 750	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 767 756
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	369 944	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 800	
	Salaires et traitements *					FY	494 725	
	Charges sociales (10)					FZ	166 067	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS)				GA	19 632
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	320
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 057 488
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	710 268	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	147	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	165	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 506	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	12 506	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(12 341)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	697 927	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Association pour la transition Bas Carbone		Néant	<input type="checkbox"/> *	
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	4 986	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 986	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	4 986	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	1 70 408	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 772 908	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 240 402	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	532 506	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	12 254
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
QP subventions virées au compte de résultat				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
					4 986	
				Exercice N		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2024

Désignation de l'entreprise		Association pour la transition Bas Carbone										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	421 787	KE		KF	65 898				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT					
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW						
	Matériel de transport *					KY		KZ						
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	9 748	LC	2 943					
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF						
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes				LK		LL		LM					
	TOTAL III				LN	9 748	LO		LP	2 943				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
Autres participations				8U		8V		8W						
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS						
Prêts et autres immobilisations financières				IT	7 580	IU		IV	15 489					
TOTAL IV				LQ	7 580	LR		LS	15 489					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	439 116	ØH		ØI	84 330					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	487 686	IX			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					IW	635	MS	12 056	MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB			
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF				
TOTAL III				IY		NG	635	NH	12 056	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	23 069	2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	23 069	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	635	ØL	522 811	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2024



5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Association pour la transition Bas Carbone Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2024



⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>Association pour la transition Bas Carbone</u>					Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	355 622	PF	16 452	PG		PH	372 074
TOTAL I		RK	355 622	RM	16 452	RN		RO	372 074
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 661	QM	3 179	QN	635	QO	8 205
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	5 661	QV	3 179	QW	635	QX	8 205
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	361 282	ØP	19 632	ØQ	635	ØR	380 279
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NI	NU	NV		
Total général ^{000 venant} (NP + NQ + NR)	NW		Total général ^{000 venant} (NS + NT + NU)	NY	Total général ^{000 venant} (NW - NY)	NZ			
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2024



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Association pour la transition Bas Carbone				Néant <input type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	1 47 6Y	6Z	1 47 7A	
TOTAL III	7B	1 47 TY	TZ	1 47 UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 47 UB	UC	1 47 UD		
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF		
		UG		UH	1 47	
		UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL					
	Prêts (1) (2)	UP					
	Autres immobilisations financières	UT	23 069			23 069	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	244 132	244 132			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	92	92			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	19 662	19 662		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	77 525	77 525		
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 248	1 248			
	Charges constatées d'avance	VS	11 107	11 107			
	TOTAUX		VT	376 835	353 766		23 069
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	137 033	137 033			
	Personnel et comptes rattachés	8C	49 590	49 590			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	82 895	82 895			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	32 752	32 752			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	90 887	90 887			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 759	5 759			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	45 646	45 646			
	Groupe et associés (2)	VI					
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	65 655	65 655			
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ					
	Produits constatés d'avance	8L	86 482	86 482			
TOTAUX		VY	596 699	596 699			
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					
	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

SAGE Experts-comptables Janvier 2024



Formulaire obligatoire (Article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise		Association pour la transition bas carbone		Formulaires déposés au titre de l'IR		ET		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le 31/12/2023				
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
										WA	532 506			
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE				
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			XW			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX						
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	170 408		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8		
				- imposées aux taux de 0 %						ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme						WN				
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO				
Écart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR	368			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ	483	
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
										WR	TOTAL I 703 764			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WS				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WU	147			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
					- imposées au taux de 0 %						WH			
					- imposées au taux de 19 %						WP			
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
					- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :				Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				XA				
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)										ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY			
	Majoration d'amortissement *										XD			
	Abattement sur le bénéfice au capital	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9			Entreprises nouvelles (44 septies)		L2			XF		
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)		ØV			Société investissements immobilier cotées (art. 208C)		K3			PA		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F			XC				
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC			PB			
Écart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		X9			dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YA			dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB			ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI			YL			
												4 986		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI	698 631			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	698 631			
										XO				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2024



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2024

Désignation de l'entreprise <u>Association pour la transition Bas Carbone</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	(0)
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	(0)
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	31 172
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
VMP		9D	9E 147
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-2 :		YN	YO 147
		▼ ligne W1	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Association pour la transition Bas Carbone</u>												Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	425 883		Dividendes		ZD	425 883							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE									
	TOTAL I	ØF	425 883		Report à nouveau	ZG									
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	425 883							
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	– Sous-traitance										YT	147 135			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 30 324										XQ	41 229			
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	104 401			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	77 179			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	369 944			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	1 453			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	5 347			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	6 800			
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	301 401			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	60 599			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										ØB	474 504			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%			
	– Numéro de centre agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL										
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO										
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ									

SAGE Experts-comptables janvier 2024

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Association pour la transition Bas Carbone		Néant <input type="checkbox"/>					
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1	Mat.bureau & info	635	635			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024



14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Association pour la transition Bas Carbone Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶.	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ❶		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H ❻
		À 19 %, ou 15 % ❷	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	À 15 % ou 19 % ❹		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>Association pour la transition Bas Carbone</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise: Association pour la transition Bas Carbone		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le: 01012023 et clos le: 31122023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	15,00
Dont apprentis		YF	2,25
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 076 236
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	288
TOTAL 1		OX	1 076 524
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	432 750
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	58 073
Subventions d'exploitation reçues		OF	188 443
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	679 266
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	118 985
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	180 657
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	5 818
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	320
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	34 160
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	339 940
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3) OG	1 415 850
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 415 850

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case <input type="checkbox"/> EV <input checked="" type="checkbox"/> X													
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX		1 076 524		Effectifs au sens de la CVAE *		EY		18,00	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)													
Période de référence				GY		0 1 / 0 1 / 2 0 2 3		GZ		3 1 / 1 2 / 2 0 2 3			
Date de cessation				HR		/ / / / / /							

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122023 N° SIRET 53817009300032

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Association pour la transition Bas Carbone

ADRESSE (voie) 41 rue de Beauregard

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122023

N° SIRET 53817009300032

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Association pour la transition Bas Carbone

ADRESSE (voie) 41 rue de Beauregard

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



		N° 2065-SD 2024 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
		X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
Association pour la transition Bas Carbone 41 rue de Beauregard 75002 PARIS			
SIRET	5 3 8 1 7 0 0 9 3 0 0 0 3 2	MéI :	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses		
Si vous avez changé d'activité, cocher la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	656 131
Bénéfice imposable à 15 %		42 500	Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	
PV à long terme imposables à 15 %			PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>
		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	<input type="checkbox"/>
		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>
		Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
Nom/Adresse			
déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom/Adresse	
		N°	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays			
		Nom	
		État de résidence	
		N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X NON
Si oui, indication du logiciel utilisé		SAGE GENERATION EXPERT	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet David FEVRIER 46, boulevard Exelmans 75016 PARIS Tél: 0185096232			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date :	12052024
		Lieu :	PARIS
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire: Trésorier Frédéric BRUYERE	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature :	
Prestataire :			

SAGE Experts-comptables - janvier 2024



2024	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
<i>(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)</i>				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

SAGE Experts-comptables janvier 2024

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant



Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2024)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Association pour la transition Bas Carbone
41 rue de Beauregard 75002 PARIS

Numéro SIRET du principal établissement

53817009300032

Code APE

7490B

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	698 631
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		42 500

l **III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

656 131

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)